La crise balkanique

La réponse de la Triple-Alliance

Une note communiquée à la presse londonienne dit :

Tous les ambassadeurs à Londres de la Triple-Alliance ayant maintenant des instructions complètes relativement aux îles de la mer Egée, le Foreign Office recevra probablement mardi la réponse de la Triplice à la note de sir Ed. Grey.

Cette réponse sera courte, elle ne renfermera rien tendant à priver la Grèce des îles que l'Angleterre semblait vouloir laisser sous l'administration grecque. Mais, tout en acceptant dans ses grandes lignes les propositions de sir Ed. Grey, elle formulera certaines réserves sur des points secondaires quoique importants. Elle envisagera notamment, non seulement le statut administratif des îles, mais encore le statut naval et militaire, la contrebande de guerre et des garanties pour les minorités.

L'unique désir de la Triplice étant de voir une base équitable donnée aux statuts des îles du nord, et ce que la question fût réglée à bref délai de façon satisfaisante, il en résulte une prolongation des échanges de vues, laquelle retarde la remise de la réponse. Le retard n'est nullement dû à des sentiments hostiles à l'égard de la Grèce et de la Triple-Entente.

Nouvelles de l'étranger

BELGIQUE — Une lettre de Mgr Augouard

S. G. Mgr Augouard, mis en cause dans un récent débat, au Sénat belge, par un sénateur libéral, le comte Goblet d'Alviella, ancien grand maître de la maçonnerie belge, lui a répondu une lettre que publie le *Patriote* de Bruxelles.

Ce sénateur avait reproché à Mgr Augouard d'avoir fait participer de force, par l'équipage du vicaire de la mission, au bois pour les chaudières dans les postes de bois du Congo belge. L'évêque du Congo français dénie formellement un fait et, à ce propos, montre quels grands services sa mission et notamment les steamers de celle-ci ont rendus aux colonisateurs belges.

Mgr Augouard reproche aussi à un haut fonctionnaire colonial belge de l'avoir traité de façon très discourtoise, si bien que le ministre belge des Colonies ordonna au successeur de ce fonctionnaire d'aller présenter des excuses au préfet à Brazzaville. Mgr Augouard ajoute qu'il a donné l'ordre à ses bateaux de ne plus remonter à la rive belge du fleuve Congo, malgré les gracieuses instances de M. le ministre Renkin.

ALSACE-LORRAINE — Le colonel de Reutter et la poste

On annonce que la direction des postes de Strasbourg a ouvert une enquête afin de rechercher l'employé du télégraphe qui a révélé l'existence des télégrammes du prince héritier et général de Dössling et du colonel de Reutter.

L'autre enquête faite par l'administration des postes, concernant la remise de cartes postales injurieuses ou approbatives au colonel de Reutter et à d'autres officiers de la garnison de Saverne a donné les résultats suivants : le nombre des cartes injurieuses, s'élevant à plusieurs centaines, quelques envois dont on aurait pu soupçonner le caractère offensant, ont échappé à l'attention du personnel des postes ; mais les uns et les autres ont été saisis doivent être considérés comme des exceptions, vu que plusieurs centaines de cartes injurieuses ont été considérées comme inadmissibles et ont été retournées.

Sur les nombreuses cartes approbatives expédiées à Saverne, deux seulement ont été d'abord retenues par le personnel postal, qui eut des doutes concernant l'admissibilité des expressions employées : elles ont été ensuite remises aux destinataires par ordre de la direction du bureau de poste, l'une sans retard et l'autre à la distribution suivante.

La *Strassburger Post* annonce que M. von Reutter a reçu ces jours derniers 18 000 cartes postales, lettres et télégrammes de félicitations.

Ce chiffre fabuleux assez le revirement qui s'est produit dans l'opinion publique d'outre-Rhin.

Le colonel villégiature en ce moment à Oberkirch, dans le grand-duché de Bade. On a dû organiser un service supplémentaire pour assurer la distribution de cette correspondance colossale.

Après la bataille

Le Conseil municipal de Saverne a tenu, lundi soir, à 9 heures, une séance extraordinaire. Il s'agissait pour lui de se solidariser avec la sous-préfet M. Mahl, dont l'attitude au cours des récents événements a été critiquée par l'autorité militaire.

A 11 h. 1/2, après deux heures de séance, le Conseil a exprimé à l'égard de M. Mahl un vote de confiance.

Le Conseil avait eu l'idée également d'adresser un télégramme de protestation à l'adresse de l'empereur. Il y a cependant renoncé pour des raisons fort compréhensibles.

BULGARIE — La Bulgarie veut la paix

Se conformant au désir exprimé par les groupes de l'opposition, M. Radoslavoff a lu, lundi, au Sobranié, la déclaration du Cabinet.

La déclaration rappelle les circonstances tragiques de la constitution du gouvernement actuel : elle constate qu'aucun parti, à lui seul, n'a la majorité dans le nouveau Sobranié issu du système de la représentation proportionnelle, mais néanmoins tous se refusent à prendre part au gouvernement, ce qui a obligé M. Radoslavoff, après avoir demandé sa démission, à se présenter à nouveau devant la Chambre des députés avec ses anciens collaborateurs, dans l'espoir qu'il trouvera l'appui nécessaire pour faire voter les mesures les plus indispensables et pour faire approuver les traités de paix de Bucarest et de Constantinople.

Le gouvernement bulgare a accepté le traité de Bucarest sous des réserves appuyées par deux grandes puissances. « Ces réserves, dit M. Radoslavoff, nous ne les abandonnons pas, mais nous travaillons à la revision de cette paix seulement par la voie diplomatique.

« Je repousse avec la dernière énergie les allégations suivant lesquelles le gouvernement actuel aurait l'intention d'attirer sur la Bulgarie, au printemps ou n'importe quand, les horreurs d'une guerre nouvelle. Le gouvernement est résolu à appuyer l'initiative prise en vue de faire procéder à une enquête parlementaire par les représentants de tous les partis sur les causes des calamités qui s'abattirent sur la Bulgarie. »

Dans le domaine des finances, le gouvernement présentera divers projets pour le payement des réquisitions. L'Etat devra, en outre, conclure un emprunt de 250 millions.

Des réformes économiques seront introduites pour accroître la production du pays ; on prendra soin de mettre à profit la fertilité des territoires de la Thrace occidentale, de développer le réseau des chemins de fer, et de construire des ports nouveaux.

En terminant, M. Radoslavoff constate que les relations diplomatiques avec les Etats voisins de la Bulgarie sont rétablies, sauf avec la Grèce, qui ne veut pas encore rendre les prisonniers de guerre bulgares originaires des territoires annexés par elle.

Lundi a été déposée, au Sobranié, une proposition demandant une enquête parlementaire sur la gestion des Cabinets Guéchoff et Danef, en général, et particulièrement après la déclaration de guerre.

Le bruit que le gouvernement aurait décidé de dissoudre le Sobranié est prématuré. Le président du Conseil déclare qu'on n'a pas épuisé toute les moyens susceptibles de permettre à la Chambre de travailler.

Petites dépêches

Sophia, 13 janvier. — L'abbé Charles Larier, sous-directeur de l'œuvre des écoles d'Orient, est arrivé à Sophia. Il a exprimé au ministre des Affaires étrangères la bonne impression qu'il a recueillie dans sa tournée dans toute la Bulgarie, où il a constaté la parfaite égalité de traitement pratiquée dans les écoles catholiques et bulgares.

M. Asquith part, aujourd'hui mardi, pour Paris. Le bruit a couru de nouveau que le premier ministre se rencontrerait, à son passage à Paris, avec des membres du gouvernement français, mais ce bruit est encore une fois officiellement démenti.

Vallona, 13 janvier. — Le commandant d'El-Bassan télégraphie qu'un combat a eu lieu hier matin, près du village de Godolescl, entre les irréguliers d'Essad pacha et les gendarmes du gouvernement provisoire. Les irréguliers se sont retirés. La ville d'El-Bassan ne court aucun danger.

Constantinople, 13 janvier. — Enver pacha poursuit le rajeunissement des cadres de l'armée : 510 officiers subalternes seront mis à la retraite ainsi que 200 employés civils, sur les 410 que compte le ministère de la Guerre.

M. PALÉOLOGUE
Notre nouvel ambassadeur en Russie

AU MAROC

Deux détachements, composés de deux compagnies venues d'Ifrah et de Meknès, opéreront leur jonction le 12 janvier dans la région de Rheba. Ils effectueront une tournée de police sur les territoires de la tribu des Beni M'Tir pour consacrer les résultats acquis.

M. Mossimy a déjeuné chez le sultan. Il s'est embarqué à Casablanca pour la France.

Les grèves dans l'Afrique du Sud

La situation s'est aggravée pendant les dernières vingt-quatre heures. Telle est l'impression générale. Le mouvement en faveur de la grève générale fait des progrès. C'est d'ailleurs aujourd'hui que les Syndicats doivent voter sur cette question, et l'on croit qu'ils seront favorables à l'abandon du travail. C'est en ce sens que se sont déjà prononcés les mineurs du Reef.

On semble s'attendre à des troubles et les plus grandes précautions sont prises pour réprimer les excès. Un mineur qui a déclaré que les grévistes auraient dû faire sauter les lignes de chemins de fer, a été arrêté.

Un seul train est parti hier de Pretoria. Mais aucun n'est arrivé à Johannesburg.

Eruption d'un volcan au Japon

Une violente éruption volcanique s'est produite dans l'île de Sakourashima. La ville de Kagoshima et les villages environnants sont en flammes.

L'île de Sakoura, qui se trouve dans le golfe de Kagoshima, fait partie de l'empire nippon ; elle dépend de l'île de Kiousiou, qui est l'ancienne province de Satsuma, et qui renferme le volcan de Mitaké.

La ville de Kagoshima est une des villes principales de l'île de Kiousiou ; elle compte 30 000 habitants et est célèbre pour ses fabriques de faïences et de porcelaine.

Kagoshima, 13 janvier. — Selon une dépêche de Moji, la situation résultant de l'éruption du Sakourashima serait grave. Les deux escadres partent en toute hâte pour coopérer à l'organisation des secours.

UN RAZ DE MAREE AU PEROU

Une dépêche du Pérou dit que Callao a été inondé par un raz de marée accompagné de secousses de tremblement de terre, qui ont duré cinquante-cinq secondes.

On ne croit pas qu'il y ait des morts.

Téléphone souterrain Berlin-Cologne

L'administration des P. T. T. pose actuellement un câble téléphonique souterrain qui reliera Berlin à Cologne et qui sera terminé en 1915.

Ce câble coûtera 25 millions de francs.

Légion d'honneur

Sont nommés dans la Légion d'honneur, au titre du ministère des Travaux publics :

Grand officier : M. Jozon, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite.

Commandeur : M. Jullien, inspecteur général des ponts et chaussées.

Officiers : MM. Devise, administrateur et membre du Comité du chemin de fer électrique souterrain Nord-Sud de Paris ; Limasset, Widmer, Imbert, inspecteur généraux des ponts et chaussées ; Termier, professeur à l'Ecole supérieure des mines ; de Soubeyran, ingénieur-conseil des Compagnies de mines de Bruay et de la Grand'Combe.

Chevaliers : M. Graveron, entrepreneur de travaux publics ; Gérard, ingénieur chef du service des wagons à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans ; Pourcel, ingénieur des mines, sous-chef de l'exploitation de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. ; de Bouvre, chef du personnel à l'administration des chemins de fer de l'Etat ; de Penteveg-Gévaudan, ingénieur en chef des mines à Paris ; Sagnet, secrétaire général de la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris.

Les décorations coloniales

Le ministre des Colonies vient d'arrêter de la façon suivante les nominations et promotions dans les Ordres coloniaux :

Nul ne peut être décoré d'un Ordre colonial s'il n'a dix ans de services civils et militaires. Le temps passé en Algérie et en Tunisie compte pour une fois et demie sa durée, celui passé dans les colonies et pays de protectorat autres que l'Algérie et la Tunisie pour trois fois sa durée.

En cas de campagne de guerre ou d'exploitation, aucune durée de service n'est exigée.

Les personnes étrangères n'appartenant à aucun titre, ni à l'administration coloniale ni à l'armée coloniale, ne peuvent être décorées d'un Ordre colonial que pour services rendus, soit dans les colonies ou pays de protectorat, soit en France ou à l'étranger, pour l'expansion coloniale, et elles doivent être âgées de trente ans au moins.

Le fils du grand-maître de la maçonnerie accusé de faux par son complice

Jean Delpech, fils de l'ancien sénateur grand-maître de la maçonnerie, condamné à seize mois de prison pour vols au préjudice de M. Dumas, artiste peintre, boulevard Raspail, et au préjudice de la Sorbonne, est l'objet d'une nouvelle plainte. Elle émane de son co-inculpé Marcel Girardin. Celui-ci se plaint de ce que Jean Delpech, pour le faire condamner, lui Girardin, comme son complice, a produit, tant au cours de l'instruction que devant le tribunal correctionnel, deux documents faux.

Il s'agit des pièces dans lesquelles Girardin se reconnaissait l'auteur de plusieurs des vols imputés à Delpech.

M. Guépin a nommé un expert en écriture pour examiner les deux documents.

Froid et mauvais temps

Saône-et-Loire. — Par suite de la fonte des neiges et des pluies, on signale de nouvelles crues rapides du Doubs et de la Saône.

A Chalon, la rivière monta de 6 centimètres par heure ; à Neublans, le Doubs crût de 9 centimètres par heure.

Les eaux ont déjà certains hameaux riverains.

Hérault. — Depuis ce matin il neige abondamment à Montpellier et dans les localités voisines. La température est très rigoureuse. (D. P.)

Loire-Inférieure. — La température a considérablement baissé depuis quarante-huit heures dans la région nantaise. Ce matin, la neige tombe abondamment à Nantes. (D. P.)

Belgique. — On a enregistré une légère baisse sur toute la Meuse, sauf à Huy, où le fleuve a subi une nouvelle hausse de 50 centimètres, à cause de l'afflux des eaux de la Sambre.

Les affluents de la Meuse sont en décroissance.

Espagne. — Le froid qui sévit à Madrid a fait déjà plusieurs victimes. Malheureusement, il n'y a pas seulement que des décès par congestion. On a recueilli aujourd'hui, calle de Toledo, une femme qui mourut en arrivant au poste de secours. Les médecins ont déclaré que la malheureuse était morte de faim et de froid. C'est la sixième victime qui meurt de misère.

Italie. — Les habitants de la côte de la Norvège subissent en ce moment une période de froid sans précédent.

A l'intérieur du pays, et sur la frontière orientale, on n'a jamais enregistré une température aussi basse.

La petite ville de Rocros a battu le record avec 50 degrés centigrades.

Allemagne. — Les inondations provoquées par la fonte des neiges ont causé dans toute l'Allemagne, mais particulièrement dans la Prusse et en Poméranie, des dégâts très importants.

De nombreuses usines ont été obligées de fermer leurs portes, l'eau ayant envahi les machineries.

Chronique artistique

Monuments historiques

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vient de classer parmi les monuments historiques dix dalles funéraires aux effigies gravées de : Richard de Jaucourt, évêque ; Pierre de Lugny, prieur de Léry ; Guillaume de Bèze ; Jean IV, de Blairay ; Henri de Bar ; Philippe du Verne ; Pierre II, de Fontette ; Louis de Rochequin, etc., etc., datant des XIVe et XVe siècles, et qui se trouvent dans la spacieuse église de Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or).

On vient de classer également parmi les monuments historiques le remarquable hôtel des Simiane, à Valréas (Vaucluse).

Cette demeure historique, qui fut vendue, pendant la Révolution, comme bien national, fut rachetée en 1840 par souscription publique et affectée comme Hôtel de Ville. Ses dernières habitantes furent Louis, marquis de Simiane, et sa femme, Pauline de Castellane-Grignan, petite-fille de Mme de Sévigné, et qui publia, pour la première fois, les lettres de sa grand'mère.

Chasse aux nouvelles

Notre Observatoire

MARDI 13 JANVIER 1914

Baromètre. — Les fortes pressions s'étendent encore ce matin de l'ouest à l'est de l'Europe ; le baromètre marque 782 m/m à Skydesnes, 778 à Arcasse et à Saint-Pétersbourg. Une faible dépression persiste sur le sud de l'Italie (Rome 760 m/m).

A Paris nous avons 769 m/m.

Le vent souffle d'entre Est et Nord sur nos côtes de la Manche et de l'Océan ; il est très fort au Cotentin, fort à la pointe de Bretagne, assez fort au Pas de Calais et en Gascogne ; il est modéré des régions Nord en Provence, quelques faibles chutes de neige sont signalées sur le centre de l'Europe ; en France, on en signale à Paris, Charleville, Perpignan et Port-Vendres ; on a recueilli 4 m/m de pluie à Nice et à Marseille, 8 à Biarritz.

La température a baissé fortement dans nos régions du Sud et du Centre ; elle est basse partout le continent. On notait ce matin — 22 à Helsingfors, — 4 à Clermont-Ferrand, — 7 à Besançon, — 3 à Paris, — 4 à Toulouse, — 2 à Biarritz, + 2 à Nice, + 4 à Brest, + 18 à Alger, et, dans les stations élevées, — 9 au mont Ventoux, — 18 au mont Mounier, — 16 au Puy-de-Dôme.

Prévisions. — En France, le temps va rester généralement nuageux et froid ; quelques chutes de neige sont probables.

A Paris, hier, nuageux, un peu de neige.

Mercredi 14 janvier, 14e jour de l'année.
Durée du jour : 9 h. 52.
Soleil. — Lever : 7 h. 17. Coucher : 16 h. 12.
Lune. — Lever : 19 h. 19. Coucher : 9 h. 14.
14e jour de la lune.

Départements

GERS. — Deux ouvriers asphyxiés dans une cuve. — M. Berges, maire de Barran et conseiller d'arrondissement, possède près de la gare d'Isle-de-Noé, un vaste chai pour son commerce de vins. L'ouvrier, Jean Serèa, pénétrait, dans une cuve vidée depuis trois jours six fûts de nettoyage. Son camarade, Henri Duffau, ne percevant aucun bruit, y pénétra à son tour pour se rendre compte. Malheureusement, l'acide carbonique n'avait pas été complètement dégagé et les deux ouvriers, asphyxiés, furent asphyxiés.

Des secours ne tardèrent pas d'arriver, mais l'ouverture supérieure de la cuve avait été fermée au plâtre et il fallut assez longtemps pour la faire sauter. On retira les deux cadavres de Serèa et de Duffau, âgés de 37 et 38 ans. Tous les deux étaient mariés et pères de famille.

OISE. — Employé indélicat. — Une plainte du directeur de la banque Beauvaisienne a abouti à l'arrêt d'Eugène Fauqueux, 32 ans, employé dans cet établissement.

Fauqueux a avoué avoir volé pour trente mille francs d'obligations, qui ont été vendues sur le marché de Paris et avec le produit desquelles il avait spéculé à la Bourse.

L'indélicat employé a tout perdu.

MARNE. — Père de cinq enfants assassiné. — Dans une rue du village des Grandes-Côtes, on a découvert le cadavre de Jules Jacquot, 48 ans, père de cinq enfants. Il portait sur le corps une dizaine de blessures et avait le crâne défoncé. Deux individus, membres de la famille, que l'on croit mêlés à cette affaire sont gardés à la disposition du Parquet.

LOIRET. — Deux enfants brûlés dans une roulotte. — A Saint-Jean-le-Blanc, à quelques kilomètres d'Orléans, une roulotte de chiffonniers a été la proie des flammes pendant l'absence de ses propriétaires, le ménage Bouvier.

Un bel exemple

C'est dans les moments difficiles que s'affirme et se manifeste la supériorité des institutions anciennes et fondées sur des bases inébranlables.

C'est ainsi que la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat, fondée en 1819, a vu le chiffre des assurances souscrites en 1913 dépasser encore celui de l'année précédente et atteindre la somme de cent un millions et demi.

Quant aux rentes viagères constituées en 1913, elles dépassent quatre millions de rentes.

La Compagnie d'Assurances Générales envoie gratuitement, sur demande adressée à son siège social, 87, rue de Richelieu, à Paris, les notices et tarifs concernant ses opérations et répond à toutes demandes de renseignements.

Deux enfants, qui étaient restés dans une roulotte, ont été brûlés vifs, l'un, une petite fille de 2 ans, a été retiré carbonisé, l'autre, un petit garçon de 18 mois, est mort à l'hôpital.

JURA. — Perdus dans la neige. — Plusieurs Anglais qui se trouvaient à l'hôtel, à Saint-Cergues, près des Rousses, étaient partis faire l'ascension de la montagne de la Dôle. Une violente tempête de neige surprit le groupe d'excursionnistes ; ils se réfugièrent dans un repli de rocher, sous la neige, et arrivèrent à construire un abri. Ne les voyant pas rentrer, une équipe de sauveteurs se mit à leur recherche et parvint à grand'peine à les découvrir. Tous étaient à moitié morts de froid et de faim. Ils furent ramenés à Saint-Cergues où des soins leur furent prodigués.

MEUSE. — Cambriolages. — Une bande de cambrioleurs commet actuellement de nombreux méfaits à Verdun et dans la région.

La nuit dernière, la recette buraliste a été mise à sac par les malfaiteurs, qui ont enlevé de nombreux objets, une somme d'argent importante et pour environ dix mille francs d'obligations diverses.

MARNE. — Noyé dans la Marne. — M. Henri Zeitlair, chaucutier, à Saint-Germain-la-Ville, attelait sa voiture, hier, dans la soirée, pour se rendre à Pogny-aux-Roches, où il devait saigner un porc. Il lui fallut traverser la Marne qui est en ce moment débordée sur une grande étendue. M. Zeitlair se sera sans doute engagé dans la rivière, car on ne l'a plus revu. Ce matin, on a retrouvé la voiture et le cadavre du cheval, mais le corps du malheureux charcutier est resté au fond de l'eau. (D. P.)

Etranger

ALLEMAGNE. — Hopf, l'empoisonneur présumé, des expériences. — A Francfort-sur-le-Mein ont recommencé les débats du procès criminel intenté en Cour d'assises au maître d'escrime Hopf, accusé d'avoir empoisonné successivement ses trois femmes et ses deux enfants et d'avoir tenté d'empoisonner sa mère et d'autres personnes.

Hopf avait toujours nié avec persistance et se prétendait victime de machinations.

Il s'est laissé aller à faire des demi-aveux, mais en niant toujours avoir eu l'intention de faire mourir ses femmes et ses enfants. Il n'avait voulu faire que des expériences avec de l'arsenic et des bacilles virulents du choléra. Des essais, il a voulu les tenter aussi sur lui-même.

Faits divers de partout

— A Douai, trois soldats du 77e d'artillerie ont été mordus par un chien qui paraissait enragé.

Ils ont été dirigés sur l'Institut Pasteur, de Lille.

— Au cours d'une rixe à Beutiouy (Eure-et-Loir), entre ouvriers agricoles, un des combattants, nommé Lecerf, a reçu de nombreux coups de couteau. Etat très grave.

— La mort du lieutenant Cerretti, à Saint-Quentin, que nous avons annoncée, est due, non pas aux émanations de la peinture de sa chambre, mais au mauvais fonctionnement d'un poêle à feu continu. (C. P.)

— A Escuelhéries (Aisne), M. Marient, boucher, en découpant de la viande, s'est tranché l'artère du bras gauche. Son état est grave. (C. P.)

— Au Havre, deux ouvriers, Schneider et François Dramouffin, 45 ans, ont été asphyxiés sous un tonneaux. (C. P.)

— A Ally (Cantal) est décédée Mme veuve Rieux, âgée de 95 ans, doyenne de la commune. (C. P.)

— En voulant tirer sur des corbeaux, Coubault, fermier, à Chambord (Loir-et-Cher), a blessé grièvement son domestique, Clément Antoine, 19 ans, actuellement derrière une haie. (D. P.)

— Au Havre, une lampe a mis le feu à des rideaux, qui le communiquèrent aux vêtements de Denise Lebourg, 11 mois. La pauvre petite a succombé. (D. P.)

Renseignements commerciaux

HALLES CENTRALES

Paris, le 13 janvier.

Poissons. — Vente en kilo : hare 4,50-5, rabillons 0,95-0,70, congres 0,60-1, crevettes gr. 1,50-2, grondins 0,80-1, homards 5-6, langoustes 5-6, limandes 0,60-0,80, lottes 1-1,50, soles 0,80-0,90, saumons français 8-10, turbots 1,50-3, raies 0,60-0,70.

Vente au cent : maquereaux de l'Ouest 20-30, d'Espagne 19-25, harengs français 5-11, sardines salées 3-5, sardines fraîches 2-3 la caisse.

Moules de Bouloqne 1,50 le panier.

Mardi, 13 janvier.

Fruits et légumes. — A la température douce qui sévit depuis deux jours une température froide qui provoque une reprise générale des cours. C'est ainsi que la salade du Midi se vendait tout particulièrement de ce mieux-aller, puisqu'elle réalise la laitue 40-60 fr. contre 30-50, la chicorée 25-45 fr. contre 20-35 par 100 kilos. Il en est de même pour l'oseille qui atteint les prix de l'endive de 100 à 120 fr. aux 100 kilos. Les choux-fleurs du Midi et de Roscoff oscillent entre 40 et 55 fr. le cent, suivant grosseur des têtes et finesse du grain, contre 25-45 fr. les jours précédents.

L'endive belge varie de 65 à 75 fr. par 100 kilos, prix considérés comme trop élevés pour qu'ils puissent donner lieu à un écoulement abondant de cette marchandise.

MARCHE AUX CHEVAUX

Paris, lundi 12 janvier.

Chevaux amenés 366, vendus 380.
Ânes amenés 12, vendus 7.

Natures	Prix extrêmes par catégorie En gros	Hors d'tour
Gros trait	350 à 1 250	750 à 1 [illegible]
Trait léger	350 à 1 200	900 à [illegible]
Selle et cabriolet	350 à 1 250	900 à 1 [illegible]
De boucherie	100 à 320	0 à 0
Mulets	200 à 700	80 à [illegible]

MARCHE DE LA VILLETTE

La Villette, le 13 janvier.

Veaux. — La vente se pratique activement à des prix mieux tenus qu'hier.

Amenés 143, vendus 192.

On cote : animaux de 1re, 1,30-1,36 ; 2e, 1,24-1,28, service et [illegible] ; vaches ordinaires 1,15-1,25, service et [illegible] ; 0,85-1,10 par demi-kilo net.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

Mardi, 13 janvier.

CEREALES

	Seigles Cour.	Seigles Clôt.	Avoines Cour.	Avoines Clôt.	Blés Cour.	Blés Clôt.	Farines Cour.	Farines Clôt.
Courant	18,75	18,75	19,25	19,40	[illegible]	[illegible]	31,55	31,55
Prochain	...	...	19,10	19,25	27,[illegible]	27,[illegible]	31,25	31,05
Mars-avril	...	...	20,[illegible]	20,[illegible]	28,[illegible]	28,[illegible]	31,50	31,[illegible]
Mai-juin	...	...	20,25	20,25	28,[illegible]	28,[illegible]	32,[illegible]	32,[illegible]
4 derniers mois	...	...	20,[illegible]	20,[illegible]	28,[illegible]	28,[illegible]	32,[illegible]	32,[illegible]

Farines supérieures de consommation, disponible et ; de consommation, prix extrêmes, 35-62.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huile de lin Cour.	Huile de lin Clôt.	Huile de colza Cour.	Huile de colza Clôt.	Alcools Cour.	Alcools Clôt.	Sucres Cour.	Sucres Clôt.
Courant	64,[illegible]	64,[illegible]	76,75	77,25	89,50	89,50	34,[illegible]	34,50
Prochain	61,50	61,50	76,50	75,50	91,75	91,50	34,50	34,75
4 derniers mois	64,75	64,75	75,75	75,50	...	...	31,25	31,05
Janvier-mai	62,[illegible]	62,25	75,25	74,75	90,[illegible]	90,[illegible]	31,50	31,[illegible]
1er trim.	61,25	61,[illegible]	74,75	74,50	...	...	32,50	32,[illegible]
2e trim.	64,25	64,[illegible]	75,25	75,[illegible]	86,75	86,75	32,[illegible]	32,75
3e trim.	...	...	...	...	94,50	94,75	...	...
4e trim.	...	...	...	...	94,[illegible]	94,[illegible]	...	...
Janvier	...	...	...	...	...	...	34,[illegible]	...
Fév.	...	...	...	...	...	...	34,[illegible]	34,[illegible]
Mars	...	...	...	...	...	...	31,50	31,50
1er trim.	Irr g.	mieux	Irr c.	mieux	Irrg	mieux	Irrg	mieux
Disponible	...	...	50,500	...	...	...	...	...
Janvier	6780	...	400	...	75400	...	...	...
Fév.	6850	...	400	...	75000	...	...	...

MARCHE DU HAVRE

Ouverture du marché du 13 janvier (10 h. 30)

Époques	Cotons		Cafés		Sucres		Huiles	
					Indigènes	Exotiques	Lin	Colza
Courant	63	12	68	25	34 50	37 50	71	...
P. prochain	63	...	68	10	33	35	64	50
Mars	62	75	64	...	180	35	73	...
Avril	62	62	64	...	180	35	60	50
Mai	62	37	64	50	180	35	73	...
Juin	62	12	64	75	180	35	75	75
Juillet	61	87	65	...	180	35	77	...
Août	61	62	65	25	180	35	78	75
3 prochains	70	75	65	50	180	35	74	50
Oct.-Déc.	71	50	65	75	180	...	...	...
Décembre	72	50	66	...	180	...	...	...
Janvier	...	...	sans cotes		...	...	...	...
Tendance			soutenue		calme		calme	

MOUVEMENT DE MIDI. — Cafés sans changement, calme, 14 000 sacs. — Cotons inchangés, calme. — Laines inchangées, calme.

COMMENT AVOIR UNE BELLE CHEVELURE

Dix minutes de traitement à la maison produisent des merveilles, arrêtent la chute, les démangeaisons, les pellicules et rendent les cheveux brillants, souples et forts.

Meilleure que les soi-disant toniques de la chevelure connus dans le monde entier, il existe une simple formule d'autrefois qui se compose de lavons de composée 30 grammes, alcool à 90° 30 grammes, menthol cristallisé 7 décigrammes, et eau distillée 48 grammes. Mélangée par soi-même, cette formule produit les meilleurs résultats sur tous les cuirs chevelus. Essayez-la seulement un soir et jugez. Mettez un peu de ce mélange sur un morceau de flanelle, passez cette flanelle doucement sur la tête et mâchez par mèche. Vos cheveux seront nettoyés, ainsi que le cuir chevelu. La poussière et l'excès d'huile seront supprimés. Les cheveux deviendront souples, brillants et forts. Afin d'empêcher les cheveux de tomber et pour en activer la pousse, faites bien pénétrer la lotion dans le cuir chevelu avec le bout des doigts ou encore avec une petite brosse pas trop douce. Appliquez soir et matin. Après quelques jours, il est déjà impossible de voir un seul cheveu tomber ou se casser. Ils seront littéralement vissés au cuir chevelu. Les pellicules disparaîtront, ainsi que les démangeaisons. En deux jours, vous pourrez remarquer de nouveaux cheveux qui jailliront de tous côtés et ils pousseront avec une rapidité étonnante. Tout pharmacien peut vous vendre les ingrédients ci-dessus. Cette formule est très bon marché, et nous ne savons rien de si efficace et rapide dans ses effets.

Pour sa bronchite il dépensa 5.000 fr. Il guérit avec 2 fr. 75

On court souvent bien loin pour trouver ce que l'on a à la portée de sa main. M. R. Garland, demeurant à la villa « The Nook », route de la Cascade, au Vésinet, près Paris, en est la preuve vivante. Atteint d'une grave bronchite qui mettait ses jours en danger, il consulta nombre de célébrités médicales, alla faire des cures d'air dans les sanatoria, partit dans le Midi et dépensa ainsi plus de 5 000 francs, mais ne réussit nullement à chasser la toux tenace qui lui déchirait les poumons et qui, parfois, le pliait en deux sous la violence des quintes. C'est alors qu'un docteur qui avait vu les effets merveilleux de l'extrait de Benthams contre les affections des bronches et des poumons, lui conseilla ce bienfaisant spécifique qui est, on le sait, tiré des herbes de la mer et que, les pêcheurs de perles vont chercher au fond des mers de l'Asie. Il en acheta aussitôt quatre-vingt-dix grammes, qu'il paya 2 fr. 75 chez le premier pharmacien venu, les mélangea avec soixante grammes de sucre candi brun dissous dans quatre cuillerées d'eau bouillante. Pendant une dizaine de jours, il en prit quatre cuillerées par jour et vit peu à peu sa toux diminuer, puis disparaître complètement. Depuis un an qu'il est guéri, il en a sans cesse un flacon à la maison, prêt à être utilisé à la moindre alerte. Dr L.

GRIPPE *Mucosités* **GRANULES DES VOSGES**

BOURSE DE PARIS

Valeurs	Précéd. clôture	Clôture du jour
Clôture du 13 janvier. EMPRUNTS FRANÇAIS		
3 % comptant	85 75	85 90
3 % terme	...	85 90
3 % comptant, compte	90	...
3 % comptant, terme	...	...
Tonkin 2 1/2 %	74 50	74 40
Madagascar 1901 3 1/2 %	74 50	...
Madagascar 1903-1905 3 %	...	85 15
Autres colon. fr. 3 %	425	429
Algérie 1908 3 %	420	420
Indo-Chine 1901-1905 3 1/2 %	412	413
Indo-Chine 1907-1908 3 %	383 25	389 75
Tunisien 3 % 1892	400	424
VALEURS FRANÇAISES		
3 % perpétuel	347	...
3 % amortissable 1875	353	353
3 % amortissable 1876	517	519 45
3 % amortissable 1877	516	518 75
3 % amortissable 1902	312	312
3 % amortissable 1904	300 50	304
3 % amortissable 1905	83 45	83 45
3 % amortissable 1906	362	360 50
3 % amortissable 1907	401	399 75
3 % amortissable 1908	314	314
3 % amortissable 1909	80 75	80 75
3 % amortissable 1910 (Mélinite)	359	357
3 % amortissable 1911	79	79
3 % amortissable 1912	350	352 25
3 % amortissable 1913	80 50	80 50
3 % amortissable 1914	352	351 50
3 % amortissable 1915	360	360
3 % amortissable 1916	359	353 50
Ville de Paris 1855 3 %	630 50	...
Banque de France	4550	4550
Banque d'Algérie	2 75	2 75
Crédit Foncier de Paris	1640	1640
Crédit Foncier Transatlantique	185	180
Compagnie Algérienne	1350	1342
Crédit Foncier d'Algérie	1050	1050
Crédit Foncier d'Algérie	650	645
Actions 500 fr.	261	262
Communales 1879 2 60	413	412
Foncières 3 % 1879	447 75	445
Communales 3 % 1880	484 25	480
Foncières 3 % 1883	355	358
— 2 60 1885	352	353
— 3 % 1886	89	88
Communales 3 % 1894	351	352 50
Crédit National 2 50 1902	392	392
Foncières 2 50 1895	403	402 50
Comm. 3 60 1899 libéré	391	392
Foncières 3 % 1908	455	454
Communales 3 % 1908	450	448
Foncières 3 % 1909	461	460
Communales 3 % 1912	246 75	247
Fonc. 3 % 1913	404 50	405
Foncières 4 % 1913	451 75	452

Valeurs françaises	Précéd. clôture	Clôture du jour
Bons de 100 fr. 1887	56